

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UNE MAISON D'HABITATION à Garentreville (77890)

Visite le mercredi 28 décembre 2022, de 15 heures à 16 heures

L'adjudication aura lieu le mardi 10 janvier 2023

à 14 H, au Palais de Justice de Fontainebleau, 159, rue Grande, 77300 Fontainebleau

DESIGNATION : Sur la commune de Garentreville (77890), 02, rue de l'école, en l'espèce une maison à usage d'habitation, cadastrée : - Section D n°191, lieudit Garentreville, pour une contenance de 01 are 20 centiares ; - Section D n°192, lieudit 02, rue de l'école, pour une contenance de 07 ares 22 centiares ; À savoir : - Un corps de bâtiment divisé en cuisine, salle de séjour, deux chambres, salle de bains et WC ; - Garage et cellier ;

- Cave sous partie ; - Grenier au-dessus, et à la suite, remise ; - En retour et au fond de la cour, bâtiment et ancienne écurie, avec grenier dessus ; - Cour et jardin. - Bande de terrain entre le mur de clôture, la cour et la route, servant autrefois de passage.

OCCUPATION : Les lieux sont occupés.

MISE A PRIX : 85.000,00 €

Consignations pour enchérir : - 8.500,00 € par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier séquestre, assorti d'une attestation d'origine des fonds, ou par caution bancaire irrévocable.

- 12.000,00 € par chèque de banque à l'ordre de la CARPA, assorti d'une attestation d'origine des fonds.

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Fontainebleau ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Aurélie PAUCK, 160, rue Grande à Fontainebleau (77300) – Téléphone : 01.64.10.26.60 – courriel : avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Fontainebleau est obligatoire.